GUINÉE

LA RÉVOLUTION DES ESPRITS

Par
Youssouf SYLLA &
Aboubacar FOFANA

LES AUTEURS

Youssouf Sylla

Ancien journaliste, Youssouf Sylla travaille aujourd'hui dans le secteur financier après un passage dans une organisation internationale humanitaire, le CICR. En plus d'une Maîtrise en droit obtenue en Guinée, il est diplômé de troisième cycle en droit public (université de Paris 1 Panthéon Sorbonne), en droit des affaires (université de Montréal) et en relations internationales (IDERIC Paris).Il est aussi titulaire d'un DESS en gestion publique à l'École nationale d'administration publique du Québec. M. Sylla est auteur du livre « Protection de l'environnement en période de conflit armé » paru le 3 juillet 2015 aux Éditions Presses Académiques Francophones et coauteur du livre « Qui est vraiment Charlie ? Ces 21 jours qui ébranlèrent les lecteurs du Monde », paru le 11 juin 2015 aux Éditions François Bourin.

Contact : yousylla2014@gmail.com

Aboubacar Fofana

Aboubacar Fofana est titulaire d'une Maîtrise en Génie civil obtenue en Guinée et d'un diplôme de troisième cycle en Études Approfondies en Urbanisme et Aménagement du Territoire de l'université de Genève. Établi au Canada depuis une quinzaine d'années, il est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et œuvre en qualité d'ingénieur en structures et gérant de projets au sein de plusieurs firmes canadiennes de génie-conseil. Passionné de littérature et de politique, M. Fofana est très impliqué dans les dynamiques de transformations positives de son pays natal, notamment à travers ses articles de presse qu'il publie en tant que chroniqueur sur le site d'informations en ligne Guineenews.org

Contact : abcfof@gmail.com

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION 5

2 PREMIÈRE PARTIE 7

2.1 LES CAUSES PROFONDES DE NOTRE RETARD 7
2.1.1 ANALYSE CRITIQUE DES THEORIES SUR LES CAUSES DU SOUS-DEVELOPPEMENT DE LA GUINEE 7
2.1.1.1 Revue des principales théories 8
2.1.1.1.1 Traite négrière 8
2.1.1.1.2 Découpage colonial 9
2.1.1.1.3 Néocolonialisme 10
2.1.1.1.4 Gouvernance 10
2.1.1.1.5 Courant institutionnaliste 12
2.1.1.1.6 Aide extérieure 12
2.1.1.1.7 Dette 13
2.1.1.1.8 Et pour conclure … 14
2.1.2 UNE THEORIE « NEUVE » SUR LES CAUSES DE NOTRE SOUS-DEVELOPPEMENT 16
2.1.2.1 Une précaution nécessaire 18
2.1.2.2 Inexistence de Nation comme cause profonde de notre sous-développement 18
2.1.2.3 Interrogations sur l'existence d'une nation guinéenne 19
2.1.2.4 Comment l'État a pris le pas sur la Nation en Guinée ? 20

3 DEUXIÈME PARTIE 22

3.1 EMPRUNTER UNE VOIE « NOUVELLE », SOURCE D'ESPERANCE 22
3.1.1 POUR UNE NOUVELLE GUINEE 22
3.1.1.1 Nouvelle vision 23
3.1.1.1.1 Temps des questions 25
3.1.1.1.2 Rêve d'une nation forte 27
3.1.1.1.3 Dépolluer le climat de la vie politique 29
3.1.1.1.4 Envisager autrement la politique 31
3.1.1.1.5 Les raisons de l'engagement en politique 32
3.1.1.1.6 Fixer la Guinée sur l'orbite des nations émergentes 34
3.1.1.1.7 Libérer les énergies 34
3.1.1.1.8 Bâtir notre grandeur par l'éducation et l'instruction civique 34
3.1.1.1.9 Repenser en profondeur nos systèmes de pensée 36
3.1.1.1.10 Revoir la manière d'enseigner l'histoire dans nos écoles 38
3.1.1.1.11 Devenir compétitif avec les champions nationaux 40
3.1.1.1.12 Le modèle environnemental qu'il nous faut 41
3.1.1.1.13 Repenser l'État à travers un projet constitutionnel novateur 42

3.1.1.1.14 Mettre fin au surdimensionnement du pouvoir exécutif 43
3.1.1.1.15 Répartir les compétences entre l'autorité centrale et les autorités régionales 44
3.1.1.1.16 Propulser notre diplomatie 45
3.1.1.1.17 Créer notre prospérité 45
3.1.1.1.18 Veiller sur notre sécurité 46
3.1.1.1.19 Rester fidèle à nos idéaux 47

4 CONCLUSION 48

1 INTRODUCTION

Pour nous, la vision la plus juste pour caractériser les causes du sous-développement de la Guinée s'inscrit dans le fait qu'il n'y a pas et il n'y a jamais eu de Nation en République de Guinée. Notre pays s'est seulement employé à fonder un État sans jamais se soucier de l'asseoir sur un substratum rocheux, la Nation. Comment faire désormais pour changer cette situation qui persiste depuis plus de six décennies ? Étant entendu que la Nation est le cadre par excellence pour l'exercice d'une démocratie réussie – permettant le développement politique, économique et social d'un pays – comment créer chez les citoyens, ce sentiment d'appartenance à la collectivité et à la sauvegarde de ses intérêts, même au détriment de ceux de chacun pris individuellement ? Tels sont quelques cadres de réflexion qui s'imposent à chacun d'entre nous afin de réussir ensemble à transformer positivement notre pays. Une Nation est sans État lorsqu'elle n'a pas de fondement légal. À l'inverse, un État est sans Nation si les populations qui le composent n'aspirent aucunement à constituer une communauté de destin qui leur est individuellement supérieure. C'est le cas aujourd'hui de notre pays qui a une autorité reconnue, en l'occurrence l'État, mais sans peuple constitué en Nation. Et c'est cela qui constitue la racine des maux auxquels nous nous exposons depuis longtemps.

La Guinée n'a besoin ni d'ethno stratèges, ni des revanchards en mal de positionnement. Elle a besoin pour s'en sortir de leaders politiques qui ont la qualité d'hommes d'État. Il s'agit là de personnes capables de jugements nuancés, de compréhension et de gestion des situations complexes sans jamais être embarquées par la volonté d'une partie d'en découdre avec les autres composantes de la nation. Il s'agit aussi de visionnaires capables d'utiliser leurs jumelles pour regarder loin, afin de projeter le pays dans les temps à venir tout en allégeant le fardeau des générations futures. Winston Churchill, homme d'État britannique, disait à ce propos que *« Le politicien devient un homme d'État quand il commence à penser à la prochaine génération plutôt qu'aux prochaines élections ».* Seuls les hommes et les femmes porteurs de ces valeurs pourront faire l'affaire de la Guinée et la mettre sur l'orbite des nations émergentes.

La Guinée est profondément une société multiculturelle qui doit être traitée comme telle s'il faut tenir compte de ses caractéristiques propres. L'équilibre de ce pays passe forcément par l'équilibre qu'il faudrait trouver entre ses composantes socioculturelles, ses fils et ses filles de toutes les régions. Le modèle de société politique à offrir devrait donc intégrer cette complexité sur laquelle il serait suicidaire de fermer les yeux. Les propositions de réorganisation de la société politique devraient être tout aussi audacieuses qu'ambitieuses, à la hauteur des défis à relever.

Pour aborder plus en détail ces questions, cette contribution se structure en deux grandes parties : dans la première, nous nous interrogeons sur les causes profondes du sous-développement de notre pays, en faisant une revue critique des différentes théories existantes, puis en proposant, arguments à l'appui, une théorie « neuve » comme étant la vraie cause défendable de notre retard.

Ensuite, dans la deuxième partie, nous dressons un chemin d'espérance, une « voie nouvelle » qu'il faut emprunter, selon nous, pour libérer notre pays des chaînons qui entravent son avancement et sa quête de prospérité en vue de rejoindre l'orbite des nations émergentes.

2 PREMIÈRE PARTIE

2.1 Les causes profondes de notre retard

2.1.1 Analyse critique des théories sur les causes du sous-développement de la Guinée

« Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Soixante trois ans après la prononciation de cette phrase solennelle par son premier président, pourquoi la Guinée s'enlise toujours dans l'embourbement rébarbatif de la misère et des crises politico-économiques et sociales ?

C'est sur cette question bien facile à poser mais cependant complexe et compliquée à démêler que nous allons nous atteler dans cette réflexion. La Guinée serait-elle maudite par le ciel, condamnée à une pauvreté éternelle, au profit d'une liberté qui laisse à désirer, comme semblait l'exprimer le président Sékou Touré dans cette phrase devenue célèbre ? Malgré la multiplicité des réponses qui peuvent être apportées pour éclairer la lanterne, nous essaierons d'avoir notre propre regard sur l'origine des maux qui plombent les ailes de notre beau pays.

Pour ce faire, nous examinerons d'abord les principales théories qui existent sur ce sujet en y apportant à chaque fois notre propre point de vue. Par la suite, nous nous emploierons à faire une proposition nouvelle qui, selon nous, expliquerait de manière plus convaincante les difficultés de la Guinée à se développer.

2.1.1.1 Revue des principales théories

2.1.1.1.1 Traite négrière

À l'instar de tous les peuples d'Afrique noire, le fait que la Guinée ait connu l'esclavage la condamnerait-elle à une stagnation permanente ? Bien sûr, il n'est point ici question de nier les méfaits de la traite atlantique qui a causé bien des dommages à l'Afrique en lui privant de plusieurs millions de ses fils et filles bras valides. Il s'agit au contraire de montrer que cette période étant révolue il y a de cela plusieurs siècles, il ne serait pas pertinent de continuer à expliquer le sous-développement actuel de nos pays par le seul fait de la traite. Bien que nombre d'activistes africains continuent de soutenir que tout le malheur du continent viendrait de là, nous pensons en ce qui nous concerne qu'il est temps de proposer un autre regard. Car, on ne peut pas prouver que si la Guinée, de façon hypothétique, n'avait pas été dépouillée de ses hommes et femmes bras valides, ceux-ci auraient réussi à bâtir un pays prospère en y établissant un État de droit exemplaire, permettant à tous de s'émanciper individuellement. En effet, une telle déduction signifierait que la prospérité économique est directement proportionnelle à la démographie. Ce qui n'est pas toujours le cas, car beaucoup de pays d'Afrique, autant victimes du commerce triangulaire que la Guinée et parfois jusqu'à dix-huit fois plus peuplés qu'elle, n'obéissent pas à cette règle. Citons en exemple la République démocratique du Congo qui compte plus 87 millions d'habitants, mais dont plus de 87% vivent en dessous du seuil de pauvreté ou bien le Nigéria, qui pèse au-delà de 219 millions d'habitants, mais dont la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté. Par conséquent, bien que la manœuvre de la traite négrière mérite la qualification d'un ignoble crime contre l'humanité, on ne peut pas réduire la raison du retard économique de notre pays à ce seul désastre historique.

2.1.1.1.2 Découpage colonial

Le découpage géographique du continent africain entre les puissances coloniales, au cours d'une conférence tenue à Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 serait-elle la cause de notre sous-développement actuel ? En effet, on estime que 87% des frontières terrestres actuelles sur le continent sont directement issues du découpage colonial.

Bien entendu, le but ici n'est pas de nier ou minimiser l'impact de la colonisation sur l'économie africaine d'alors. Cela a déjà fait l'objet d'un débat très houleux entre les historiens. En effet, l'historien guyanien et militant de la cause noire Walter Rodney, assassiné en 1980, soutient dans un ouvrage écrit en 1972 et intitulé *Comment l'Europe sous-développa l'Afrique : analyse historique et politique du sous-développement,* que « l'aventure coloniale fut l'une des sources du développement capitaliste européen et de la déchéance économique de l'Afrique ». De même, pour Albert Adu Boahen : « tous les progrès économiques réalisés pendant la période coloniale le furent à un prix élevé et injustifiable pour les Africains : travail forcé, travail migratoire. Choses qui eurent un impact plus néfaste pour les cultures et les économies précoloniales que presque tous les autres aspects de l'expérience coloniale réunis. »

Néanmoins, l'argument avancé par ceux qui soutiennent la théorie du découpage colonial comme responsable du retard actuel de l'Afrique, est que ce partage du continent n'a pas tenu compte des organisations ethnico-étatiques qui préexistaient sur ces terres avant l'intrusion coloniale. Les peuples rassemblés au sein des États africains modernes seraient donc si différents que cela a nourri les nombreux conflits et guerres civiles, responsables des retards connus.

Mais cette théorie pose une contradiction majeure : car si l'on part de l'idée que la guerre est inévitable dans tout pays où des populations hétérogènes sont rassemblées, le monde serait certainement livré à une guerre permanente. En effet, la situation de nombreux pays du monde démontre que l'entente, la démocratie et la prospérité sont bien possibles avec des populations ethniquement différentes. C'est le cas par exemple de la Belgique, la Suisse, l'Espagne, voire même la France, qui sont composés de populations foncièrement hétérogènes, sans que cela ne les

empêche de se développer pour autant. Ainsi, ce n'est donc pas la diversité ethnique qui justifie les conflits en Afrique, mais plutôt l'injustice, le manque de démocratie et les manœuvres politiciennes machiavéliques. Nous sommes donc obligés de rejeter cet argument.

2.1.1.1.3 Néocolonialisme

Le retard économique de notre pays est aussi attribué à une troisième raison, qui est probablement la plus dominante, c'est la raison néocolonialiste qui veut que ce soit l'ancienne puissance coloniale qui fut à l'origine de tous les malheurs des territoires décolonisés. Cette raison est en partie justifiée dans la mesure où la France par exemple, continue encore de s'ingérer dans les affaires de ses ex-colonies dans le but d'y préserver ses intérêts économiques et géostratégiques, notamment à travers le système « Françafrique ». Ce vocable est défini par François-Xavier Verschave comme *« une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisé sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide publique au développement. La logique de cette ponction est d'interdire l'initiative hors du cercle des initiés. Le système auto dégradant se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie ».*

Toutefois, l'argument selon lequel le rapport entretenu par certains chefs d'États africains avec l'ancienne métropole est un fait subi ne nous semble pas convaincant. En effet, il y a lieu de reconnaître qu'un tel rapport est souvent souhaité, voire même voulu par nos chefs d'États (qui donnent l'apparence de n'être parfois que des marionnettes) dans l'optique de bénéficier du soutien de la puissance néocolonialiste afin de pouvoir se maintenir au pouvoir. Il s'agit donc moins d'une relation imposée d'un côté que d'une collaboration voulue de l'autre. Et c'est contre cette responsabilité locale que nous devons lutter avec vigueur.

2.1.1.1.4 Gouvernance

La mise en avant de la mauvaise gouvernance comme cause du sous-développement de notre pays est assez déconcertante. Pour l'expliciter, on donne cette allégorie du patient qui demande à son médecin pourquoi il a une température

corporelle élevée, et à ce dernier de lui répondre que c'est parce qu'il fait une fièvre. Un raisonnement logique conduirait à dire que la réplique du médecin est pour le moins assez curieuse. Elle rapporte une évidence qui n'explique aucunement la cause du mal, mais au mieux le requalifie.

Expliquer les causes de notre retard économique par une mauvaise gestion procède de la même démarche intellectuelle. C'est pourquoi nous soutenons que la mauvaise gouvernance n'est pas la cause du problème mais le problème lui-même. Cette réponse n'explique en rien pourquoi la situation de nos pays est dégradée. Elle ne fait au contraire que constater en des termes différents cette dégradation. Comme pour le malade, où il aurait fallu au médecin de s'atteler à décrire les causes de la fièvre plutôt que de nommer la fièvre. D'où la nécessité de chercher à comprendre les mécanismes qui nourrissent la mauvaise gouvernance dans notre pays.

Ce qui est ici problématique, c'est que pour le moment, aucun des acteurs du développement ne semble s'inscrire dans cette dynamique. Et les conséquences qui en résultent sont graves. Plutôt que de considérer les motivations de nos gouvernements dans les mauvais choix réalisés comme étant le problème, les différents acteurs du développement continuent de considérer que ce sont les mauvais choix de gouvernance qui constituent le problème. Ainsi, les réponses apportées ont consisté en la mise à disposition d'outils permettant à nos dirigeants de prendre de meilleures décisions de gestion. Seulement, vu que leurs motivations sont restées identiques et mal orientées, l'ensemble des outils déployés par les partenaires au développement n'a servi qu'à renforcer cette prise de mauvaises décisions. C'est ce qui explique par exemple qu'au lieu d'alimenter les programmes de lutte contre la pauvreté auxquels elle est destinée, l'aide internationale au développement sert plutôt à alimenter la corruption et les détournements de deniers publics.

Dès lors, la mauvaise gouvernance ne peut donc pas être interprétée comme une cause du sous-développement. Il nous faudrait alors clairement identifier ce qui pousse nos dirigeants à adopter une posture de mauvaise gouvernance, car c'est cela qui serait la cause du blocage du continent et non pas la manière de gouverner elle-même.

2.1.1.1.5 Courant institutionnaliste

Le manque d'institutions démocratiques dans notre pays serait-il une des raisons de notre retard ? Cette vision s'inscrit en droite ligne du courant institutionnaliste de l'approche du développement qui considère que la présence d'institutions fortes dans un pays soit un déterminant du développement et qu'au contraire, son absence conduise à l'appauvrissement du pays. En effet, certains auteurs soutiennent cette thèse selon laquelle la pauvreté d'un pays est la résultante de l'absence d'institutions capables de garantir des fondamentaux démocratiques que sont la liberté des individus sur les plans social et politique, le respect et la protection de la propriété privée, ainsi que le respect et l'application impartiale des lois. En vérité, estimons que des institutions démocratiques et républicaines adaptées à notre contexte historique et culturel et répondant à nos meilleurs idéaux sont nécessaires pour notre développement. La démocratie à « l'occidentale », il faut l'admettre, même si elle a des défauts, reste néanmoins une référence pour l'émancipation de l'individu et la préservation de sa dignité.

2.1.1.1.6 Aide extérieure

Est-il vrai que le développement de notre pays soit conditionné par l'aide publique au développement dont il bénéficie de la part de ses partenaires internationaux ? Dans un ouvrage intitulé *« L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique »* paru en 2009*,* Dambisa Moyo, une économiste zambienne propose un autre regard sur l'aide étrangère en Afrique. Selon cette économiste, l'aide publique au développement n'est pas seulement inutile à l'Afrique, elle lui est aussi néfaste. Car, elle condamne nos pays à sombrer dans une immaturité permanente, amnésie la confiance et le capital social, réduit l'épargne et l'investissement, encourage l'inflation, sape la compétitivité du secteur des exportations et déresponsabilise nos décideurs politiques. Ces derniers, plutôt que de rendre compte aux peuples qui les ont portés au pouvoir, le font maintenant aux contributeurs extérieurs. Il en résulte un manque total de leadership de nos dirigeants au plan international, une négligence abyssale des préoccupations des populations, et une irresponsabilité manifeste dans la gestion de la chose publique. Pourquoi, se demande Moyo, la majorité des pays subsahariens se débattent-ils dans un cycle sans fin de corruption, de maladies, de pauvreté et de dépendance en

dépit du fait que ces pays ont reçu plus de 300 milliards de dollars depuis 1970 ? Sa réponse est sans appel : nos pays sont pauvres précisément à cause de cette assistance. Entre 1970 et 1998, quand le flux d'aide était à son maximum, le taux de pauvreté s'est accru de façon stupéfiante : il est passé de 11% à 66%. Dès lors, l'aide publique mérite d'être profondément revue dans un contexte de prise en charge de notre destin par nous-mêmes.

2.1.1.1.7 Dette

La dette publique contractée par nos gouvernements successifs a-t-il permis au pays de faire face à ses besoins de développement ? La réponse est évidemment « non », compte tenu du fait que l'accroissement de cette dette publique est resté sans impact positif sur la vie des populations en termes d'emplois, d'accès aux services sociaux de base, de fourniture d'eau et d'électricité, d'infrastructures routières, etc.

En 1927, Alexander Nahum Sack, professeur de droit et théoricien de la doctrine de la dette odieuse, écrivait : *« une dette peut être considérée odieuse si elle a été contractée par un gouvernement sans que le peuple y ait consenti, si ce dernier n'en a pas bénéficié et si le prêteur savait ou aurait dû savoir ce qui précède »*. À cet égard, on peut soutenir que la dette publique de la Guinée est odieuse. Dans son livre coécrit avec James K. Boyce et publié en 2013, *« La Dette odieuse de l'Afrique : comment l'endettement et la fuite des capitaux ont saigné un continent »*, Léonce Ndikumana, économiste burundais et professeur à l'université du Massachusetts à Amherst soutient que *« La dette odieuse est un problème de développement, pas seulement un problème financier ».* Il précise en outre que le fardeau de la dette empêche les États de combattre efficacement la mortalité infantile et d'offrir aux citoyens les services de base.

Pour lui, il faut répudier les *« dettes odieuses »* et exiger plus de transparence en matière de prêts aux pays en développement. De plus, la dette publique engendre un transfert massif de nos richesses vers les prêteurs, les classes dominantes locales prélevant leur commission au passage. Par exemple, selon l'Institut de recherche en économie politique de l'université du Massachusetts, entre 1970 et 2010, ce sont plus de 2,7 milliards de dollars US (en incluant les intérêts) qui ont fui la Guinée, cela représente 33% du PIB de 2010, soit plus que l'aide au développement consentie à

notre pays durant cette même période. La fuite des capitaux prend la forme, soit de détournements purs et simples, soit de manipulations des transactions internationales, notamment des chiffres d'exportation.

Le professeur Léonce Ndikumana note que les pays les plus touchés par le phénomène sont justement ceux qui exportent leurs abondantes ressources minières ou pétrolières. Mais pourquoi les prêts continuent-ils d'affluer vers les pays où se font des transactions illicites ? Parce que les officiers de crédits des banques reçoivent des primes en fonction du volume des prêts, tandis que les gouvernements des pays riches prêtent ou donnent de l'argent pour ouvrir des marchés pour leurs entreprises, tout en indemnisant leurs banques quand elles déclarent de mauvaises créances. Les dirigeants et les fonctionnaires corrompus des pays emprunteurs reçoivent pour leur part des ristournes, quand ils n'empochent pas tout simplement l'argent qui aurait dû servir à financer des projets qui ne voient jamais le jour. Tels sont quelques pièges de la dette qui expliquent pourquoi nous ne bénéficions pas toujours des prêts que nos gouvernements contractent à l'étranger.

2.1.1.1.8 Et pour conclure …

On peut dire que dans la grande majorité des Etats africains, les sept théories (traite négrière, colonisation, néocolonialisme, mauvaise gouvernance, faiblesse des institutions, aide extérieure, dette extérieure), développées ci-dessus ont également joué un rôle certain dans le retard de la Guinée. Mais pour autant, elles ne représentent pas des facteurs irréversibles. De l'indépendance à nos jours, la Guinée aurait pu inverser la situation en sa faveur. Elle aurait pu surmonter et dépasser les facteurs qui bloquent son plein épanouissement sur le plan sociopolitique et économique, si au plan national, il existait une véritable conscience nationale à cet effet. La conscience nationale est cet état d'esprit qui donne aux membres d'une collectivité le sentiment qu'ils sont intimement liés, malgré leurs différences, par une grande communauté de destin et qu'ils partagent les mêmes idéaux. Il s'agit d'une prédisposition psychologique qui donne la force et l'énergie nécessaires pour relever ensemble les plus grands défis. Depuis l'obtention de notre indépendance et pour diverses raisons, cet élan patriotique et propulseur nous a manqué. On peut donc identifier à présent, le manque de l'esprit de nation comme la raison dominante de notre retard. Les dirigeants de ce pays n'ont pas cultivé dans les faits cet esprit, ou

tout au moins n’ont pas pu mobiliser toutes les composantes de la société autour de cet esprit. Autrement dit, il n’y a pas eu entre guinéens, une sorte d’union sacrée ou d’alliance solide, pour mener la lutte contre les maux qui bloquent le progrès collectif. Il s’agit notamment de la corruption, du poids de la dette extérieure, de la faiblesse des institutions ou encore de l’exclusion. En définitive, la construction d’une unité nationale apparaît aujourd’hui en Guinée comme un important préalable pour développer le pays. Cette conscience nationale est la force motrice qu’il nous faut pour relever nos plus grands défis.

2.1.2 Une théorie « neuve » sur les causes de notre sous-développement

À travers cette théorie, nous proposons une vision originale, radicalement nouvelle qui est de concevoir la question du développement de la Guinée, non pas comme une question foncièrement économique comme cela a été le cas depuis plus de soixante ans, mais comme un défi de transformation de la société guinéenne par la reconstruction des rapports entre les individus et la chose publique.

La Guinée rencontre à la vérité des difficultés à se développer parce que depuis toujours ses dirigeants se sont focalisés uniquement à construire un État plutôt qu'à fonder prioritairement une Nation.

Comme préalable à toute démonstration pour défendre cette vision, nous commencerons d'abord par clarifier ici trois termes clés, qui ne sont que trop souvent confondus : le pays, l'État, et la Nation.

Un pays est une division territoriale habitée par une collectivité et constituant une entité géographique et humaine. En règle générale, il désigne un territoire qui se délimite d'un autre d'un point de vue ethnographique (comme le pays de Galles), culturel (comme le pays du vaudou pour désigner le Bénin), ou institutionnel (comme la République de Guinée). Deux caractéristiques majeures se dégagent de cette définition. Premièrement, un pays peut être défini autrement que par le Droit. Deuxièmement, lorsqu'un pays est consacré par le Droit, il jouit d'une indépendance, et nécessite de fait la présence d'un tissu organisationnel (appareil étatique) pour s'autogérer.

L'État désigne une Autorité souveraine qui, par l'exercice de ses pouvoirs, représente et garantit l'unité et le fonctionnement d'une société sur un territoire défini. À cet égard, il représente le tissu institutionnel et organisationnel régissant la vie de cette société, de manière plus ou moins indépendante des sociétés qui l'entourent. On parle par exemple de l'État de Sokoto au Nigéria parce que la République est Fédérale et que le pays s'est construit autour de cela, ou bien de l'État guinéen pour désigner les organes dirigeants du pays (présidence, représentations diplomatiques, ministères, institutions publiques).

Deux éléments importants retiennent ici toute notre attention. Premièrement, l'existence d'un État, contrairement à celle d'un pays, est forcément un fait juridique.

L'État se fonde obligatoirement sur la base du Droit. Il tire sa légitimité et fonde sa souveraineté sur l'adhésion de ceux qui le composent, et la volonté des autres États de souscrire à son existence. Deuxièmement, il est possible de mettre en parallèle les notions de pays et d'État. En effet, au sens institutionnel, un pays doit regrouper un ou plusieurs États. Comme le Nigéria, qui est un pays formé de 36 États (Abia, Adamawa, Bauchi, Lagos, etc.) répartis sur un même territoire ou la Guinée qui, quant à elle, est un pays avec un seul État (pour le moment).

La Nation enfin, selon le Petit Larousse, désigne une entité abstraite, collective et indivisible, distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté. La Nation, selon les termes qui nous sont propres, est une communauté humaine établie sur un territoire, unie par une histoire et des valeurs communes, et aspirant de manière libre à constituer une communauté de destin qui leur est individuellement supérieure. Ces deux définitions partagent en effet l'essentiel de l'âme du terme. Elles se rejoignent dans l'idée que, l'esprit communautaire, la volonté de partager un destin commun, et la supériorité de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel sont l'essence même d'une Nation.

Toutefois, à la différence de la définition du petit Larousse, nous ne faisons pas de la souveraineté une composante essentielle de la Nation, mais uniquement de l'État. Notre vision se rapproche de celle de Joseph Ernest Renan, historien et philosophe français du XIXe siècle pour qui, ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ni d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'*« avoir fait de grandes choses ensemble et de vouloir en faire encore dans l'avenir ».*

La Nation est donc une entité abstraite qui ne peut devoir son existence et sa survie qu'à la volonté collective (ou volonté générale, au sens de Jean-Jacques Rousseau). Nous souscrivons à l'idée que la Nation tire sa légitimité d'une aspiration populaire, alors que l'État tire la sienne d'un fondement légal. En ce sens, si la présence d'un État est inhérente à celle d'un pays, la Nation peut bel et bien ne pas exister. Il en résulte donc qu'il peut théoriquement exister des Nations sans États, ainsi que des États sans Nations.

Une Nation est sans État lorsqu'elle n'a pas de fondement légal. À l'inverse, un État est sans Nation si les populations qui le composent n'aspirent aucunement à constituer une communauté de destin qui leur est individuellement supérieure. C'est le cas aujourd'hui de notre pays qui a une autorité reconnue, en l'occurrence l'État,

mais sans peuple constitué en Nation. Et c'est cela qui constitue la racine des maux auxquels nous nous exposons depuis bien trop longtemps.

2.1.2.1 Une précaution nécessaire

Le sentiment d'appartenir à une Nation et de l'aimer, que nous appelons nationalisme ne doit toutefois pas être confondu avec le chauvinisme qui est un nationalisme malsain et absurde basé sur le rejet de l'autre. Le nationalisme dont nous appelons de tout notre vœu s'appuie quant à lui sur l'unité, l'indépendance et l'autodétermination. Il s'agit d'un nationalisme sain et souhaitable dans la mesure où il exprime le besoin pour chacun d'éprouver un sentiment d'appartenance à une communauté et d'œuvrer avec celle-ci pour le bien commun.

2.1.2.2 Inexistence de Nation comme cause profonde de notre sous-développement

Tous les pays dits « développés » partagent en commun une chose éminemment essentielle : l'esprit chez les citoyens d'appartenir à une communauté dont l'intérêt collectif est supérieur à celui de chacun d'entre eux, pris individuellement. Cela, de manière implicite ou explicite, consciente ou inconsciente, déterminée ou instinctive. C'est ce principe qui engage la majorité des citoyens à se définir par leur nationalité plus que par leur ethnie. Respecter les actifs collectifs (lois, Constitution) à l'échelle du pays, respecter et prioriser l'intérêt général aux intérêts particuliers.

Ce principe se trouve également être au cœur du concept de Nation. Ainsi, chez les citoyens, l'idée même de l'adhésion à une communauté dont le bénéfice collectif est supérieur aux leurs intérêts personnels suppose de fait l'appartenance à une Nation. La Nation est donc le tuteur invisible et collectif du logiciel relationnel de tout pays prospère. C'est elle qui facilite la communication de groupe, la construction et la solidification des liens sociaux et oriente l'action de chaque citoyen dans le sens de la protection et de la défense des intérêts du pays au-delà des siens. En l'absence d'un esprit de Nation, le logiciel relationnel d'une population n'intègre pas l'idée d'un collectif supérieur. Il se délite. Dès lors, la primauté du bien de l'individu sur celui de la collectivité est quasi systématique et le mépris des institutions collectives inévitable – ce qui motive les détournements publics, le vote de lois à dessein ainsi

que les diverses formes d'incivisme. Voilà comment à l'échelle d'un pays, l'absence de Nation empoisonne le logiciel social, inhibant tout projet de développement.

2.1.2.3 Interrogations sur l'existence d'une nation guinéenne

Quel est aujourd'hui le niveau de connaissance qu'à la Guinée de sa propre histoire, plus de soixante-ans après son accession à la souveraineté ? Quels efforts a-t-elle consentis au développement d'une mémoire collective à ses populations qui par la force des choses ont été rassemblées au sein d'un même territoire ? Quelles initiatives ont été prises dans l'objectif de favoriser l'appropriation par tous de cette histoire commune ? Il est malheureusement regrettable de constater que les réponses à ces interrogations ne peuvent qu'être timides et glacées, tant notre connaissance de nous-mêmes est faible. Nous manquons du premier substrat essentiel à une Nation, une mémoire commune, vivante et entretenue.

Bien avant le découpage colonial du continent, l'Afrique comptait des Nations et des États, construits au fil de la volonté des populations et des événements géo-politico-stratégiques. Les empires du Mali, du Songhaï ou du Monomotapa constituaient des formes d'État et de Nations. En effet, la colonisation et la conférence de Berlin ont profondément déstructuré ces équilibres. Elles ont introduit sur le continent de nouveaux pays et de nouveaux États en total mépris des structures étatiques et sociétales alors existantes. Il en a résulté une multitude de territoires, définis artificiellement comme des pays, contenant des populations, administrées par des États montés de toute pièce. Le tout, sans aucune aspiration des populations vivant dans ces territoires à constituer une communauté de destin. Aux indépendances, la Guinée, à l'image de tous les autres pays africains, n'était donc qu'un territoire rassemblant des populations d'une grande diversité culturelle dont aucune n'avait souscrit à la volonté de former avec les autres une Nation, au seul motif que des frontières ont été tracées, des lois écrites, et des dirigeants désignés.

Aujourd'hui encore, les conséquences de la non-souscription au projet national sont visibles. Dans la plupart des régions de notre pays, les citoyens continuent de se définir plus par rapport à leur groupe ethnique que par rapport à leur pays. Ce n'est pas la nationalité, mais bien l'ethnicité qui caractérise en premier les individus. Les mariages, les élections, les conflits, la vie en société, les carrières professionnelles sont construites autour de l'identité ethnique. En Guinée, un homme n'épouse pas

une guinéenne mais d'abord une Soussou, une Malinké, une Peule, une Kissi ou une Nalou (pour ne citer que quelques exemples). Cela est vrai aussi dans l'environnement des affaires ou sur le marché du travail, où on ne donne pas un poste à un guinéen mais d'abord à tel nom de famille ou à tel ressortissant de telle région. Les identités ethniques supplantent encore et toujours les identités nationales. En cela, la Guinée et par extension la plupart des pays africains ont échoué, posant ainsi un premier argument fort permettant de réfuter l'idée de l'existence de Nations véritables en leur sein.

Ce point fait résonance au fait que l'existence de la Nation consacre chez les citoyens le primat de l'intérêt collectif sur l'agenda personnel. Or, pour l'écrasante majorité des dirigeants du notre pays, l'intérêt personnel prime, et de très loin, sur les intérêts collectifs. Ceci représente une seconde caractérisation de l'inexistence de Nation en Guinée, et une illustration de la manière dont cela inhibe tout projet de développement.

2.1.2.4 Comment l'État a pris le pas sur la Nation en Guinée ?

Dès après l'accession de notre pays à l'indépendance le 2 octobre 1958, l'obsession de nos dirigeants d'alors était d'abord la quête de la légitimité, c'est-à-dire la volonté pour eux d'assurer le fondement de leur pouvoir et la justification de l'obéissance qui lui est due. En effet, après plusieurs décennies de domination étrangère, il était normal de voir que la plus haute ambition de ces nouveaux dirigeants était de s'affirmer en tant que pionniers et architectes d'un État réellement souverain. Il leur fallait démontrer aux anciennes puissances coloniales et au reste du monde, leur capacité à s'auto-administrer en se dotant d'institutions voulues fortes. Seulement, nos dirigeants depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, ont commis dans cette quête une erreur notoire. Celle de penser que l'on peut construire un État prospère, en s'affranchissant de la construction d'une Nation. En effet, notre pays s'est doté de lois, de Constitution, d'entreprises nationales, de pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Mais à la fin des fins, tous ces acquis ont failli parce qu'on a placé la charrue devant les bœufs. On s'est bercé de l'illusion selon laquelle ces organisations suffiraient à garantir le respect des lois, la protection des individus ou la création d'une économie florissante. Erreur ! Car, il a été omis que pour porter toutes ces initiatives au succès, il fallait d'abord et avant tout des femmes et des

hommes engagés, consciencieux vis-à-vis de leurs missions, et respectueux de leur pays. Sans le souci de construire et d'assurer le maintien de cette philosophie de gestion, tous les efforts étaient condamnés à être vains. C'est ainsi donc qu'au détriment du plus grand nombre, et au profit de certains, de manière inconsciente ou vicieuse, notre pays a placé l'État au-devant de la Nation.

Au regard des arguments qui précèdent, nous pouvons donc dire que la vision la plus juste pour caractériser les causes du sous-développement de notre pays s'inscrit dans le fait qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de Nation en République de Guinée. Notre pays s'est seulement employé à fonder un État sans jamais se soucier de l'asseoir sur un substratum rocheux, la Nation.

Cela étant dit, comment faire désormais pour changer cette situation qui persiste depuis plus de six décennies ? Étant entendu que la Nation est le cadre par excellence pour l'exercice d'une démocratie réussie – permettant le développement politique, économique et social d'un pays – comment créer chez les citoyens ce sentiment d'appartenance à la collectivité et à la sauvegarde des intérêts de ce dernier au détriment de ceux de chacun pris individuellement ? Tels sont quelques cadres de réflexion qui s'imposent à chacun d'entre nous afin de réussir ensemble à transformer positivement notre pays.

3 DEUXIÈME PARTIE

3.1 Emprunter une voie « nouvelle », source d'espérance

3.1.1 Pour une nouvelle Guinée

La Guinée a besoin de se renouveler pour devenir une nation ambitieuse, prospère et exemplaire. Cette vision tire les leçons des erreurs du passé et met en avant l'extraordinaire potentiel de ce beau pays au bénéfice de ses populations, laissées pour compte pendant de longues décennies par des gouvernements successifs qui, sans arrêt, exigent d'elles d'ultimes sacrifices jamais récompensés.

Après un demi-siècle d'existence de l'État en Guinée, ses dirigeants n'ont pas réussi à rassembler les populations autour de leurs grands défis, à briser le cercle vicieux du sous-développement, à inscrire le pays sur la liste des pays émergents alors qu'il regorge de tous les atouts pour cela : une population jeune, une terre fertile, une riche diversité géographique et humaine. Bref, ses dirigeants lèguent à la nouvelle génération un pays divisé par des considérations ethniques et politiques et une économie qui ne profite pas directement aux populations.

Compte tenu de la trajectoire chaotique de notre histoire commune, il est temps de s'interroger en tant que Guinéen, sur ce que nous sommes et voulons être dans un avenir proche et lointain, de rêver d'une Guinée différente et meilleure. Il est donc grand temps de dépolluer le climat de la compétition politique, d'envisager autrement la politique dans son sens le plus noble, de repenser l'État, de placer la Guinée sur l'orbite des pays émergents pour le bien de ses populations, et surtout de moraliser la compétition politique.

Sur les questions du développement, nous devons privilégier une vision idéologique, qui se distingue de la vision matérialiste, focalisée jusqu'alors sur les enjeux de disponibilité des richesses matérielles et de croissance du PIB (produit intérieur brut). La nouvelle vision doit, pour sa part, se préoccuper de la philosophie qui sous-tend la répartition de ces ressources, somme toute déjà largement disponibles pour tous

entre les différentes couches de la population, de telle sorte que chaque individu puisse bénéficier directement ou indirectement de leurs fruits.

3.1.1.1 Nouvelle vision

Pour l'avènement de la nouvelle Guinée, il faut nécessairement une nouvelle vision. Cette vision doit essentiellement être idéologique plutôt que matérialiste. En fait, la vision idéologique dont il s'agit, tire ses fondements d'une vérité simple mais difficilement réfutable, à savoir que la Guinée n'a pas véritablement un problème de ressources matérielles. Sa terre, ses eaux et son ciel sont dotés gracieusement et naturellement de ressources suffisantes pour créer de la richesse, de l'autosuffisance alimentaire et impulser un développement durable. Malgré cela, l'immense majorité de sa population croupit toujours dans la misère la plus totale. Pourquoi ? Sans aucun doute parce que les revenus tirés de ses ressources naturelles sont mal gérés et mal répartis.

D'aucuns pourraient évoquer l'argument de l'incompétence ou de l'insuffisance de moyens financiers comme source des maux. Pourtant ce n'est pas l'incompétence qui fait se maintenir au pouvoir durant plusieurs décennies un chef d'État. De plus, les tensions politiques, la corruption, les détournements de deniers publics, l'absence de démocratie sont autant de fléaux lourds qui ne sont en rien des conséquences de quelque incompétence que ce soit.

Par ailleurs, force est de constater que pour sa part, l'aide publique au développement en Guinée comme ailleurs en Afrique a toujours pris deux formes : des moyens financiers ou des moyens humains. C'est-à-dire que l'on nous fournissait de l'argent ou bien les compétences. Concernant les compétences, dès la sortie des indépendances, la France a instauré un système d'éducation à son image. Les cadres d'Afrique francophone étaient tous formés selon le modèle de l'école française et poursuivaient d'ailleurs pour la plupart leurs études supérieures en France et beaucoup y restaient exilés. Mais en dépit de leurs compétences acquises dans le domaine scientifique ou littéraire, nombreux parmi ces cadres manquaient cependant de conscience patriotique et républicaine puisqu'ils étaient originaires d'États sans nations. Plus tard, ce sont certains de ces cadres qui vendront l'âme de leur patrie à l'ancien colonisateur.

De nos jours, le partage de compétences se fait sous l'appellation d'appui technique. La communauté internationale dépêche dans nos pays des experts censés pouvoir résoudre nos problématiques ou former nos cadres à cet effet. Là encore le constat d'échec est cuisant. Les missions diplomatiques s'éternisent et les cadres guinéens formés n'ont que difficilement le loisir d'user de leur science de manière convenable. C'est bien là une preuve supplémentaire de ce que les compétences ne sont pas l'essence de ce qui aujourd'hui fait défaut au développement de la Guinée.

Concernant l'argent, le constat n'est pas plus reluisant. Plusieurs milliards de dollars sont décaissés chaque année par différents organismes internationaux au profit du pays. Pourtant, cette aide n'a jamais réussi à enrayer durablement les grands problèmes auxquels nous faisons face. En fait, l'aide publique à la Guinée peut être assimilée au fait d'apprendre à une personne riche et dépensière la bonne façon de gérer son argent en lui donnant encore plus d'argent. C'est un non-sens absolu, mais une représentation pourtant fidèle de l'effet de l'aide internationale en Guinée. Cela explique pourquoi elle n'a eu aucun effet probant ou durable au cours de ces six dernières décennies.

Ainsi, à l'inverse de la vision matérialiste, le développement de la Guinée n'est aucunement une question de moyens financiers ou de compétences. La Guinée n'est ni potentiellement pauvre, ni dépourvue d'esprits vifs et créateurs. C'est plutôt une question de conscience qui fait défaut chez la plupart de ses dirigeants et donc d'idéologie. Cela explique pourquoi les multiples politiques de relance du pays n'aient donné durant toutes ces années aucun résultat probant.

Pour pouvoir se développer, un consensus s'est construit autour de l'idée selon laquelle il fallait au pays littéralement assis sur des mines de fer, d'or et de diamant, plus de moyens et plus d'argent. Alors que le défi était de reconstruire le logiciel de pensée de nos dirigeants, nos partenaires au développement y ont répondu par des dons de céréales, d'argent, et de bourses d'études. Voilà donc plus de six décennies que le pays adresse une problématique éminemment qualitative avec une approche résolument quantitative.

Il ne fallait donc s'attendre à rien de mieux que le triste spectacle qu'offrent aujourd'hui le visage du pays, marqué par une misère extrême à tout point de vue.

Pour se faire une idée de cette ampleur, il suffit d'imaginer la Guinée comme un ensemble de 100 personnes, dont 90 sont affamées en disposant pourtant d'une banque d'or. Que doit-on faire pour que tous mangent à leur faim ? Leur donner plus d'or encore ? Non !

Au regard de ceci, il est clair que l'urgence est de percevoir le développement de la Guinée sous un paradigme nouveau. Ceci passera obligatoirement par le changement de nos modes de pensée ou ne passera jamais. Il nous faut adopter une philosophie nouvelle dont la doctrine sera de transformer nos ressources abondantes en richesse partagée au service du plus grand nombre. Sans ce changement, la croissance guinéenne aussi longuement criée qu'on voudra demeurera faible, instable, et toujours au profit des mêmes individus.

3.1.1.1.1 Temps des questions

Un large consensus se dégage aujourd'hui sur la situation d'ensemble de la Guinée : Les Guinéens sont plus que jamais divisés et les perspectives d'un lendemain meilleur douteuses, à cause notamment des choix hasardeux et du manque cruel d'ambition de faire de la Guinée une nation forte et unie.

De nombreux guinéens mettent aujourd'hui carrément en doute la capacité de la classe politique dans son ensemble d'améliorer notre sort collectif. Ils aspirent de plus en plus à l'arrivée sur scène de nouvelles figures qui incarnent la Guinée de demain. C'est comme si le moment était venu pour que ce pays entame son envol avec un nouvel équipage qui connaît d'avance sa destination à travers un plan de vol précis. Pour réussir ce grand voyage, le guinéen doit s'interroger sur lui-même et sur son rapport avec la chose publique.

Le temps est venu pour que les rapports structurellement conflictuels et empreints de méfiance entre l'État et les citoyens changent. Le nouveau contexte à créer doit donner à chaque citoyen le sentiment qu'il a les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout autre citoyen dans une République impartiale, juste et équitable. Ces nouveaux besoins qui sortent des entrailles de la société méritent d'être mis en évidence et d'être satisfaits par le biais du renouvellement et de la mutation de l'idée que nous nous faisons de notre État, surtout de ce qu'il devrait être.

La Guinée a potentiellement les moyens de relever tous ces défis. Mais elle est encore loin du compte. Pourquoi ? Parce que ses dirigeants successifs utilisent le plus souvent l'État le sens qui les convient et non dans celui qui est la raison d'existence même de l'État qui consiste à servir la nation. En Guinée, depuis longtemps, le discours a pris le pas sur le travail.

La Guinée est encore à la recherche de ses figures emblématiques comme le sont Nelson Mandela en Afrique du Sud et Jerry Rawlings au Ghana, par exemple. Nos dirigeants ont manqué d'ambition. Les ruelles sont construites à la place de vraies autoroutes et les passerelles installées à la place des ponts. Pas d'œuvres qui défient le temps et l'espace ! L'échec dans la réalisation des projets collectifs et individuels fait de plus en plus partie de notre quotidien et a tendance à façonner nos esprits. L'échec devient la règle et la réussite l'exception.

Nous devons apprendre par notre travail acharné à conter désormais de beaux récits de gloire et de réussite à nos enfants et petits-enfants. En servant d'exemples, nous devons détruire dans leurs esprits les germes de la fatalité, créer et développer en eux l'esprit d'audace, de conquête de la science et de la prospérité. Sans cet état d'esprit, jamais les remarquables progrès réalisés par l'humanité n'auraient été possibles. Jamais l'homme n'aurait mis pied sur la lune. Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, le moment est venu de nous interroger sur les résultats de nos gouvernements successifs quant à l'exigence d'ériger la Guinée parmi les nations exemplaires. Les politiques publiques étant jugées à l'aune de ces résultats, force est de constater que ces résultats sont décevants, loin des espérances collectives. Les statistiques internationales en matière d'indice du développement humain, de croissance économique, de compétitivité de notre économie, de création d'emplois, de lutte contre la corruption et de tant d'autres choses, sont médiocres.

Les ressources humaines et financières affectées à la réalisation de nos projets collectifs sont mal utilisées. L'agent prend d'autres destinations et les personnes sont souvent postées là où ils ne devraient pas l'être. Dans la balance du choix, les noms de familles prennent largement le dessus sur les compétences.

L'extrême politisation de l'administration publique a longtemps empêché la correcte mise en œuvre des projets censés améliorer notre sort collectif. De la sorte, l'administration ne livre pas la marchandise ! Et les conséquences d'une telle confusion ne se font pas attendre. Elles expliquent en grande partie les mauvais

chiffres sur l'état de performance de notre secteur public. Un secteur qui peine à faire sa mutation. Les efforts entrepris n'ont pas été à la hauteur des attentes des guinéens qui deviennent de plus en plus exigeants. Les guinéens voyagent de plus en plus, ils sont hyper connectés et sont en général plus informés que certains décideurs publics sur ce qui se passe ailleurs. Le recyclage quasi permanent d'un régime à un autre, de certains dirigeants politiques et administratifs, notoirement

Le choc est d'autant plus retentissant que ce pays est trop riche pour être pauvre à ce point et mériter le sort qui lui est réservé. Le temps est donc venu de penser à autre chose et de rêver d'une nation forte.

3.1.1.1.2 Rêve d'une nation forte

Dans une lettre adressée à son ami allemand Théodore de Mommsen, datant du 27 octobre 1870, l'historien français Numa Denis Fustel de Coulanges, écrit :

« Vous croyez avoir prouvé que l'Alsace est de nationalité allemande parce que sa population est de race germanique et parce que son langage est l'allemand. Mais je m'étonne qu'un historien comme vous affecte d'ignorer que ce n'est ni la race ni la langue qui fait la nationalité […]. Ce qui distingue les nations, ce n'est ni la race, ni la langue […]. Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie. Voilà pourquoi les hommes veulent marcher ensemble, travailler ensemble, combattre ensemble, vivre et mourir les uns pour les autres. La patrie, c'est ce qu'on aime. […] ».

De cette pensée de Fustel de Coulanges on peut déduire qu'une nation est une communauté d'hommes et de femmes établie sur un territoire, unie par une histoire et des valeurs communes, et aspirant de manière libre à constituer une communauté de destin qui leur est individuellement supérieure. Ainsi, l'esprit communautaire, la volonté de partager un destin commun et la supériorité de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel sont l'essence même d'une nation.

L'histoire des grandes nations indique qu'elles se sont distinguées par leur capacité de rêver en couleur et surtout de se battre pour transformer le beau rêve en réalité. Elles ont ainsi rendu l'impossible possible. Les États-Unis tels qu'ils existent aujourd'hui en tant que puissance politique, économique et militaire ne sont autre

chose que le résultat d'un rêve. Le désir ardent de montrer la voie, de compter parmi les meilleurs, d'être entendu et surtout de laisser en héritage des œuvres qui survivent au temps est le dénominateur commun des grands empires du passé, des nations aujourd'hui puissantes et de celles qui aspirent à la grandeur. Le rêve est un moteur dynamique du développement et de l'épanouissement des nations qui veulent se frayer un chemin particulier et un destin exceptionnel. Les grandes nations entretiennent jalousement la longueur d'avance qu'elles prennent sur les autres et multiplient leurs efforts à travers un esprit permanent de dépassement de soi pour conserver les places conquises de haute lutte.

Depuis quelques décennies, on voit émerger une nouvelle géopolitique de la puissance économique, politique, militaire, scientifique et technologique. Les nations entre-temps déclassées reviennent en force en première ligne: la Chine et la Russie en particulier. Elles renouent avec le statut de la puissance, qui exige le respect et la considération des autres. À ces nations s'ajoutent d'autres, aussi ambitieuses: le Brésil, l'Inde et l'Iran. En Afrique, outre l'Afrique du Sud, le Maroc s'affiche en Royaume très ambitieux, soucieux de montrer la voie. Il vient en conquérant demander son adhésion à la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest pour ouvrir de nouveaux marchés à la forte vitalité de ses entreprises, source de prospérité de ses populations.

Un autre pays, petit par la taille mais grand par son ambition qui se démarque en Afrique, est le Rwanda. Malgré le génocide qui l'a frappé et décimé une partie de sa population, ce pays trouve en lui l'extraordinaire énergie de montrer la voie à l'Afrique à travers notamment son mode d'organisation, son modèle environnemental et ses fortes initiatives de réforme de l'Union Africaine.

La Guinée, quant à elle, n'est pas encore touchée par les mutations qui orientent le courant du développement vers le sud de l'hémisphère. Elle doit donc trouver en son sein les hommes et les femmes capables de porter et de réaliser l'ambition de l'inscrire sur la liste des nations qui aspirent à la grandeur.

3.1.1.1.3 Dépolluer le climat de la vie politique

En Guinée, la vie politique et publique est largement caractérisée par une passion ethnique excessive et l'absence de débats contradictoires permettant aux populations de faire des choix éclairés. C'est tout le contraire de ce que devrait être une vie politique et publique dans une société démocratique, ouverte et tolérante. Les gens sont rarement jugés pour les actes qu'ils posent mais plutôt pour ce qu'ils sont, indépendamment de leur volonté. Pourtant en Guinée, personne n'a choisi son nom, son village, son identité. On est dans ce pays, angélique ou diabolique selon la communauté à laquelle on appartient.

L'élection de Barack Obama comme premier Président noir de l'histoire des États-Unis a réjoui de nombreux guinéens. Si l'entrée d'un noir à la maison blanche est le signe d'ouverture d'une société qui est capable, malgré tout, de s'ouvrir aux minorités, la méfiance des électeurs à l'égard d'un candidat à la fonction présidentielle pour un motif ethnique, comme c'est le cas en Guinée, est manifestement le signe d'une société aux mœurs politiques rétrogrades. Ainsi, la dépollution du climat politique, sérieusement affecté par les effets néfastes de l'ethnocentrisme et du régionalisme, est une nécessité.

En Guinée, il est fréquent que les ethnies s'accusent mutuellement d'ethnocentrisme. Pourtant, en jetant un regard sur leur passé, il est frappant de se rendre compte que dans leur quintessence, elles sont généreuses, ouvertes, et hospitalières. Mieux, les guinéens tels qu'ils existent aujourd'hui, sont, le fruit d'un important brassage entre les communautés. Ce mélange vient notamment des liens de mariage, de migration d'une région à une autre et de différentes formes d'alliances sociales.

Il est donc faux de croire ou de faire croire qu'en Guinée, une ethnie porte en elle les germes de l'ethnocentrisme qu'elle transmettrait de génération en génération. Ces propos stigmatisent, mettent à mal le tissu social du pays façonné par le travail acharné de nos ancêtres qui avaient un sens élevé du respect de soi et de l'autre. L'ethnocentrisme de la vie politique et publique est d'apparition très récente. Il est né à travers les différents régimes qui se sont succédé à la tête de l'État. Il est sécrété par ces régimes dans l'unique but de permettre à celui qui l'incarne le pouvoir de le conserver à vie.

Le pouvoir étatique est encore considéré en Guinée comme la voie royale d'accès aux ressources de la nation. Les privilèges réels ou dans certains cas imaginaires qu'une large majorité des membres d'une communauté tire du pouvoir étatique incarné par un de leur fils, sont si forts que l'idée de perdre ce pouvoir, même à travers une élection démocratique, leur paraît ridicule. C'est ici que la compétition politique autour du pouvoir vire à la confrontation entre les communautés dont sont issus les leaders politiques.

Cette approche de l'exercice du pouvoir est naturellement source de tensions, de frustrations et de repli sur soi des membres d'autres ethnies qui se sentent à la périphérie de la République et qui se considèrent comme des populations de seconde classe. Le développement du sentiment d'exclusion des uns par les autres dans la conduite des affaires publiques est à l'origine de nombreux conflits qui mettent à mal la paix sociale. C'est à l'État que revient en premier lieu la responsabilité de lutter contre l'ethnocentrisme et l'exclusion. Ceci exige le retour aux principes fondamentaux qui régissent la République : la fraternité, la justice et l'égalité. Ce retour exige à ce que le chef de l'exécutif soit doté des qualités d'un véritable homme d'État. Un personnage qui inspire confiance et qui échappe à l'emprise de sa communauté d'origine. Bref, il doit avoir le sens de l'histoire et travailler à la construction d'un État dont la légitimité est acceptée de tous. En effet, l'effectivité de l'autorité étatique et son acceptation par les citoyens dépend en grande partie des moyens de coercition dont dispose cet État sur son territoire et surtout, de la légitimité qu'il incarne aux yeux de sa population.

Toutefois, l'usage de la seule force publique est de nos jours insuffisant pour faire plier une population. Les exemples montrent qu'un usage abusif et aveugle de la force donne des résultats inattendus. Il conduit à la radicalisation de ceux et celles qu'on veut faire plier. Les médias nous montrent presque chaque jour les histoires d'individus radicalisés qui se jettent sur les symboles de l'État malgré les gigantesques moyens de coercition de ce dernier.

Pour asseoir l'effectivité de l'autorité étatique en Guinée, l'État doit absolument avoir une légitimité auprès des citoyens. La légitimité est l'acceptation de l'autorité de l'État par les citoyens et elle ne peut être obtenue que si l'État est juste, équitable et offre le même niveau de protection à l'ensemble des citoyens sans égard à leurs origines ethniques ou à leurs situations économiques. C'est la lutte contre les exclusions sous

toutes ses formes qui renforce la légitimité de l'État aux yeux des citoyens, l'acceptation de ses règles et principes et la soumission à son autorité. La lutte contre les exclusions augmente la confiance des citoyens dans l'État et à terme, élimine l'ethnocentrisme de la vie politique et publique. L'impartialité de l'État lui donne le statut de protecteur ultime de tous les citoyens. C'est ainsi que ceux-ci perdent les raisons de recourir à leurs communautés respectives pour les protéger.

3.1.1.1.4 Envisager autrement la politique

Les guinéens en ont immensément besoin, compte tenu des plaintes qu'ils ne cessent de formuler à l'égard du personnel politique. Avec le temps qui passe, la courbe des plaintes est plus ascendante que descendante. L'exercice de l'activité politique en Guinée a consisté plus à manipuler une population analphabète en grande partie, à dresser les uns contre les autres, qu'à servir humblement les citoyens. Chaque régime a distingué dans son catalogue et à sa manière, les bons guinéens des mauvais et les guinéens d'ici et d'ailleurs, comme si les guinéens ne formaient pas un tout indivisible pour le meilleur ou pour le pire.

Ceci rend impérieux une autre manière, plus noble, de faire la politique. Depuis son indépendance, la Guinée est toujours dirigée d'une main de fer par des régimes hostiles à la diversité des courants de pensées politiques. La proclamation de la démocratie dans les années 90 n'a pas changé grand chose à cette réalité. Jusque-là, il ne s'agit que d'une démocratie de façade. Il ressort de notre parcours historique, que la démocratie a encore du mal à s'implanter dans le cœur des hommes et au sein des institutions qui sont censées l'incarner. Cette situation déteint sur l'exercice de l'activité politique qui devient dangereuse dans le pays. En Guinée, l'activité politique se traduit très souvent par des tueries, des emprisonnements et autres privations arbitraires de droits. Elle ouvre la porte à l'accumulation de et autres frustrations rancœurs qui divisent les guinéens entre eux tout en les mettant dans l'impossibilité de resserrer les rangs pour relever les défis communs. Les responsabilités des uns et des autres par rapport aux crimes politiques perpétrés tout au long de l'existence de la Guinée, ne sont jamais situées. L'impunité a eu raison de la justice. Et ceci montre à quel point la vie du guinéen, en principe sacrée, représente peu de choses dans l'adversité politique. Aussi longtemps que durera

cette façon de faire la politique, jamais la Guinée ne verra le bout du tunnel, même si elle regorge toutes les richesses du monde.

3.1.1.1.5 Les raisons de l'engagement en politique

À part le premier régime et le second qui étaient idéologiquement identifiables, l'un socialiste et l'autre libéral, on a aujourd'hui du mal à ranger nos leaders par rapport à une doctrine politique précise. Les actes qu'ils posent trahissent souvent l'idéologie dont ils se réclament. On voit les libéraux s'allier aux socialistes et les socialistes appliquer presque à la perfection les recettes les plus libérales. Quant au centrisme, il ne signifie pas autre chose aux yeux de ceux qui s'en réclament que de soutenir le pouvoir dans ce qu'il fait de bien et l'opposition dans ce qu'elle dit de juste. Tout se passe en réalité comme si le rattachement à une doctrine politique était le cadet des soucis des partis politiques. Bref on sait peu de choses de leurs positions sur les thématiques majeures comme l'économie, l'environnement, les questions sociales, etc.

En réalité, à part l'adversité politique autour des leaders politiques, les partisans d'un parti sont en général dans l'ignorance de ce que les partis proposent au fond. Finalement, on se pose la question de savoir ce qui motive l'entrée des uns et des autres en politique. En observant de près, on identifie trois raisons majeures. Premièrement, on s'engage après avoir identifié celui ou celle qui incarne son groupe ethnique ou sa région d'origine. Cette habitude ne tombe pas du ciel. Elle trouve son origine dans l'impossibilité des leaders de mobiliser au-delà de ceux qui s'identifient à leur personne. Aussi, la perception d'un État jugé partial et inéquitable par certains nourrit chez eux le sentiment qu'ils n'auront le salut que si un de leurs parents est à la tête de l'État. Si ce souhait se réalise, il y a de fortes chances que les nouveaux dirigeants prennent leur revanche sur les anciens dirigeants. Ce règlement de comptes peut toucher tous les secteurs de la vie socio-économique. De l'indépendance à nos jours, l'État, n'a pas réussi à renverser ce sentiment qui se renforce de jour en jour.

La deuxième raison de l'engagement en politique, s'explique par l'esprit de revanche qui anime certains anciens proches collaborateurs du Président de la République (ministres et hauts cadres limogés). Certains parmi ceux-ci, non contents de leur sort, s'engagent en politique pour se venger de celui qu'il estime être le responsable

de leur déchéance. Ces grands administrateurs qui s'improvisent politiciens du jour au lendemain sont généralement sans véritable conviction politique. Aussi, ils oublient qu'ils deviennent subitement les farouches opposants d'un système dont ils sont les principaux architectes.

La troisième raison est le besoin d'un enrichissement rapide et facile. La détention d'une portion du pouvoir politique est généralement perçue en Guinée comme un excellent moyen d'accès aux ressources publiques pour des fins personnelles. Il arrive que certains détenteurs de ce pouvoir affichent des niveaux de richesse qui n'ont rien à envier aux hommes d'affaires.

Dans ce tableau qui décrit les principales raisons qui motivent l'entrée en politique, il manque un élément essentiel, le plus important qui donne à la politique son sens le plus noble : C'est la conviction désintéressée d'être le humble serviteur de sa nation. La Guinée n'a besoin ni d'ethno stratèges, ni des revanchards en mal de positionnement, encore moins de ceux qui viennent en politique pour s'enrichir. Elle a besoin pour s'en sortir de leaders politiques qui ont la qualité d'hommes d'État. Il s'agit de personnes capables de jugements nuancés, de compréhension et de gestion des situations complexes sans jamais être embarquées par la volonté d'une partie d'en découdre avec les autres composantes de la nation. Il s'agit aussi de visionnaires capables d'utiliser leurs jumelles pour dégager l'horizon, afin de projeter le pays dans les temps à venir tout en allégeant le fardeau des générations futures. Cette nouvelle race de leaders est aussi celle qui intègre l'idée qu'en politique, le perdant d'aujourd'hui peut être le gagnant de demain et qu'on peut s'engager en politique sans jamais être Président de la République. En réalité, ce qui compte par-dessus tout, c'est de porter et de partager une forte conviction et des idées innovantes, que d'autres pourraient faire perpétuer bien après. Seuls les hommes et les femmes porteurs de ces valeurs pourront faire l'affaire de la Guinée et la mettre sur l'orbite des pays émergents.

3.1.1.1.6 Fixer la Guinée sur l'orbite des nations émergentes

Il nous faut des leaders politiques ambitieux, capables de briser les chaînes qui empêchent l'énergie des guinéens de se libérer et de se déployer dans le temps et l'espace. capables de faire de l'école la garantie la plus sûre contre les aléas du futur. Mais aussi capables de rendre notre économie compétitive par l'essor des champions nationaux tout en préservant notre environnement, notre milieu de vie.

3.1.1.1.7 Libérer les énergies

Le génie créateur du Guinéen est inhibé. Tout au long de notre histoire, les énergies et les initiatives sont étouffées. Nous n'avions pas été mis en situation de croire en nous-mêmes, en nos capacités et à nous faire mutuellement confiance. Les meilleures initiatives qui jaillissent sont souvent détournées de leurs objectifs, si elles ne sont pas réduites en cendres, de manière à décourager ceux et celles qui les portent. Notre société a du mal à supporter ceux qui pensent différemment et ceux qui osent. La plupart du temps, ils sont rejetés et disparaissent dans l'indifférence totale des uns et des autres. Or, ailleurs, on sait que des fonds publics et privés sont mobilisés pour soutenir les entreprises pionnières (start-up), audacieuses qui présentent de fortes perspectives de croissance.

3.1.1.1.8 Bâtir notre grandeur par l'éducation et l'instruction civique

Le célèbre dramaturge grec Aristophane a écrit dans une de ses pièces : *« Former les hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu ».* Il s'agit ici pour le philosophe de nous mettre en garde contre la réception dogmatique des savoirs, en nous invitant à faire preuve d'esprit critique en toute humilité. Pour redonner à notre pays toute sa chance de s'en sortir après tant d'essais sans issue, il faut indiscutablement commencer par réformer profondément notre système éducatif de base. C'est à partir de là que la marche vers le progrès commence. Et cela fait partie des prérogatives de l'État dans son rôle régalien. Pour ce faire, il faudra intégrer dans les programmes scolaires des cours d'éducation civique, orientés sur l'enseignement de l'éthique, de l'amour de la patrie, de l'éloge de l'unité des guinéens en tant que peuple unique.

La grandeur ou la décadence d'une nation dépend de la force ou de la faiblesse de l'éducation de ses populations. Dans l'ensemble, notre école est faible. Les écoles manquent de moyens pour maintenir les rares enseignants de qualité qu'elles ont sous la main et attirer d'autres. L'environnement de la recherche y est pauvre et démotivant. Pas de revues scientifiques de réputation, de bibliothèques de qualité ou encore de laboratoires équipés selon les normes internationales. Ces faiblesses vident la recherche scientifique de tout contenu sérieux et jette un discrédit sur le système LMD (Licence, Maîtrise, Doctorat) en vigueur dans nos universités. Si cette situation n'est pas radicalement renversée, c'est notre avenir qui en prendra un coup.

Pourtant, la formation rend le pauvre riche et l'ignorance rend le riche pauvre. Pour en finir avec le statut scandaleux de pays riches avec des populations pauvres, nos écoles doivent être des lieux où s'élaborent des solutions à nos défis sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

L'intelligence est une faculté que l'espèce humaine a en partage. Il est donc temps que nous mettions dans nos écoles les ressources qu'il faut pour faire de nos enfants les férus de la technologie, les médecins aptes qui nous empêcheront de soigner une simple sinusite à Dakar, des architectes qui bâtissent des villes avec une âme locale, des économistes qui proposent des modèles de développement en lien avec notre ambition et nos réalités. Dans cette démarche, la famille en tant que cellule de base de toute société, doit pleinement jouer son rôle. Évidemment cela suppose d'assurer en amont la formation des leaders familiaux afin qu'ils soient eux-mêmes préparés à l'avance et bien outillés pour pouvoir communiquer ces savoirs et savoirs-être. D'autre part, on devra miser également sur l'apport des mouvements associatifs, des groupes de discussion, des médias (radio, télévision, presse écrite et numérique), brefs de tous les canaux de transmission de messages (incluant les réseaux sociaux) pour informer davantage le peuple sur l'importance et la nécessité de l'unité du pays et de l'amour de la patrie. Bien sûr, toutes les dispositions devront être prises pour que ces messages soient transmissibles dans toutes les langues du pays afin de permettre à chacun d'en retenir la quintessence. Aimer son pays c'est en être fier et ressentir qu'il est merveilleux, c'est l'aimer comme on aime sa propre personne et chercher à lui faire du bien. C'est montrer de la bienveillance et se sentir appartenir à un peuple avec lequel on a un destin commun.

Dans son célèbre discours d'investiture sur la grande place du Capitole à Washington le 20 janvier 1961, le trente-cinquième président élu des États-Unis John Fitzgerald Kennedy prononça la phrase suivante : *« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays ».*

3.1.1.1.9 Repenser en profondeur nos systèmes de pensée

Il y a maintenant plus de six décennies, toutes les tentatives de calquer les modèles de développement inspirés par l'ancienne puissance coloniale à la Guinée ont échoué les unes après les autres. Point n'est aujourd'hui besoin de s'y attarder. Et cela nous rappelle à chaque fois, non sans une certaine gêne, que pour se développer, la Guinée ne pourrait se soustraire à l'obligation de penser par elle-même et pour elle-même les voies et moyens d'y arriver. Le problème est que tout porte à croire que les nombreuses claques reçues au fil des années n'auront pas suffi à élever les consciences et à pousser le pays vers des chemins plus vertueux.

En Guinée, on forme encore des médecins, juristes, actuaires, scientifiques, etc. À ces personnes, sont enseignés comment les métiers de la médecine, du droit, de l'assurance et de la recherche doivent s'exercer en théorie et dans des environnements idéaux, ou tout au moins « normaux ». Le problème est que tous ces spécialistes formés sont cependant appelés à exercer de manière on ne peut plus pratique, dans un monde qui n'aura en plus pas grand-chose d'idéal. Exemple, beaucoup de spécialistes en neurologie, en réanimation, en radiologie et j'en passe, racontent un vécu dans les hôpitaux publics de la Guinée à donner froid dans le dos. Des paliers entiers de malades du cancer qui ne peuvent bénéficier d'aucun service de chimiothérapie parce qu'il n'y en a pas, des compartiments entiers de malades où le seul respirateur disponible est déplacé d'une chambre à l'autre au fil des urgences. Une expérience du réel à laquelle aucun d'eux, n'a été véritablement préparé.

Une question alors se pose : À quoi bon former des médecins à faire des opérations chirurgicales, lorsque trois quarts du temps les ressources matérielles pour les faire manquent ? À quoi bon former des juristes lorsque le système judiciaire dans le pays manque de ressources, que les tribunaux dysfonctionnent, et que parfois la justice

fait preuve d'un manque manifeste d'intégrité et d'impartialité ? À quoi bon former des actuaires lorsque l'assurance maladie et la couverture universelle pour les plus pauvres ne sont restées que promesse de campagne agitée par les candidats successifs à chaque élection comme une carotte à l'avant d'un attelage d'équidés ? À pas à grand-chose selon nous, si ce n'est à générer des frustrations auprès de ces professionnels désarçonnés une fois sur le marché du travail par les réalités, et qui de désillusions en désillusions finissent souvent par regarder les problèmes qui les entourent avec résignation et indifférence, s'ils ne les amplifient pas sous la pression du système. C'est le moment de la fameuse phrase bien connue de tous : « Ah c'est comme ça hein, que veux-tu ? ».

Aujourd'hui, s'il est clair que nous avons besoin de médecins pour soigner nos malades, ceux-ci nous seraient encore plus utiles à repenser notre système de santé, à réfléchir à comment financer l'achat de médicaments et de matériels médicaux, à ne pas simplement subir les dysfonctionnements mais faire des propositions sur la réorganisation des dispositifs hospitaliers pour les rendre plus efficaces, à trouver des moyens de permettre un accès pérenne de nos populations à des soins de santé de qualité sur toute l'étendue de notre pays. Or, ce n'est malheureusement pas ce à quoi ils sont encouragés, formés, et entraînés et ce n'est d'ailleurs pas de leur faute. Toutefois, ce ne sera qu'au prix d'une prise de hauteur, et d'une lecture stratégique et pas seulement fonctionnelle de leur métier, que nos professionnels feront la différence. Parce que pour bien faire, il faut d'abord bien penser. Et aujourd'hui, nous ne pensons pas assez ce que nous faisons.

Quel que soit le secteur d'activité ou la profession, la Guinée a besoin de personnes capables de poser un regard critique sur leur domaine, et de proposer des solutions adaptées à leur environnement, en réponse à leurs défis. En particulier, le problème des malades dans notre pays n'est pas forcément redevable de la qualité des médecins, mais à leur nombre insuffisant, et les difficultés d'accès aux soins à cause de l'état piteux des hôpitaux et la chronique indisponibilité des médicaments de qualité. De même, le problème de la justice en Guinée, ce n'est pas l'absence de spécialistes du droit compétents, mais la structuration viciée des systèmes légaux. Le problème de la recherche scientifique, ce n'est pas le manque d'esprits brillants et

curieux, mais l'indisponibilité de fonds conséquents et de cadres législatif et technique adéquats.

De même dans l'éducation, les professeurs talentueux ne font pas défaut, mais l'école manque encore de l'essentiel, une politique qui la place au cœur des priorités, et lui alloue les ressources nécessaires à l'amélioration de sa qualité et de son accessibilité à tous. Le défi de la Guinée qui donne envie c'est de repenser tous ses systèmes. Innover en créant des modèles qui lui sont adaptés. On aura beau former des médecins, juristes, et chercheurs brillants, si les systèmes dans lesquels ces derniers évoluent ne s'améliorent pas, tout leur talent et leur détermination seront inhibés, tués dans l'œuf.

3.1.1.1.10 Revoir la manière d'enseigner l'histoire dans nos écoles

Le drame de l'éducation nationale guinéenne vient du fait que l'enseignement de l'histoire y est encore basé sur les récits produits en grande partie par des auteurs de souche colonialiste. Ces derniers ont la maladie de toujours privilégier leur lecture de l'histoire à la faveur des anciens oppresseurs. Une situation que le respect des mémoires, le refus de l'obscurantisme, et le besoin d'indépendance culturelle nous imposent de corriger par un sérieux travail de réécriture de l'histoire. Nous devons en effet rétablir dans l'histoire notre vérité, notre vision des faits à l'image des travaux de Cheikh Anta Diop, sans lesquels la thèse sur l'origine polycentrique de l'homme aurait sans doute été entretenue par l'Occident.

Au-delà du rétablissement des vérités historiques, il est important que nos programmes d'histoire soient en grande partie centrés sur la Guinée ou tout au moins l'Afrique. Ils ne doivent pas uniquement restituer des récits, mais le faire du point de vue de notre contribution aux événements. Il est par exemple à déplorer que des chapitres entiers soient consacrés aux deux Guerres mondiales, sans que l'accent ne soit mis sur la participation des soldats guinéens. Il est inconcevable de constater qu'on n'évoque pas l'impact de cette participation sur l'issue des combats, ou sur le destin du pays et du continent, un temps dépeuplé de leurs bras valides et esprits vaillants. Il ne s'agit pas de renier l'importance d'enseigner les Guerres mondiales, mais il est inadmissible que l'intérêt d'une telle démarche ne porte que sur De Gaulle, Churchill ou Roosevelt, sans mentionner la bataille de Reims en 1918,

le débarquement de Provence, le massacre de Thiaroye et le blanchiment des troupes en 1944. À tous ces combats, des Guinéens ont certainement contribué eux aussi.

Enfin, il faut donner dans les cours d'histoire une place plus grande et plus inspirante aux réussites du pays, à ses héros, à ses héroïnes, à ses penseurs, à ses artistes, à son imaginaire, à ses cultures, à ses civilisations, à ses peuples, et aux récits dont elle peut être fière. Les jeunes dans nos écoles se voient trop souvent renvoyer l'image occidentale du continent. Celle d'une terre identique du Nord au Sud, sans relief d'aucune nature, arriérée et impénétrable au progrès. Cela est non seulement faux, mais aussi dévastateur. Car, comment demander à ces jeunes d'être l'avenir de leur pays lorsque tout ce qu'ils entendent et voient porte à croire qu'il n'en a pas un ? Donner une meilleure image de la Guinée aux guinéens est donc un enjeu capital. Il en va de la capacité de l'histoire à faire des récits passés des instruments d'ambition et de vision pour l'avenir. Et à quoi bon l'enseigner sinon ?

A côté des nombreux chapitres de notre histoire qui sont à réécrire, beaucoup restent aussi à écrire. Il est par exemple assez peu connu que les plus grands pratiquants de la traite négrière n'ont pas été les Occidentaux mais bien les Arabes, qui l'ont d'ailleurs pratiqué en premier pendant plus longtemps et dans des conditions encore pires que les Occidentaux. Le livre « L'appel de la Lune » de l'écrivain sénégalais Tidiane N'Diaye constitue une bonne référence en cette matière. Il est de la responsabilité des autorités en charge de la recherche et de l'enseignement de l'histoire de créer les conditions nécessaires à la construction d'une mémoire guinéenne et panafricaine.

Par le financement de la recherche, nous offrirons aux générations actuelles et futures une meilleure lecture de leur passé, une plus grande capacité à comprendre leur identité, à se l'approprier et à l'enrichir sans se renier de valeurs universelles. Par ailleurs, en matière de création de nouvelles connaissances, le nationalisme guinéen a également un rôle capital à jouer. Les nouvelles connaissances à créer devront mettre en lumière des faits encore méconnus : les innombrables apports et influences des cultures, connaissances, et civilisations noires africaines à l'histoire du monde et des sciences.

3.1.1.1.11 Devenir compétitif avec les champions nationaux

Les centres commerciaux et autres marchés ouverts au public sont les meilleurs indicateurs du déficit de notre production nationale. À part quelques objets artisanaux d'origine locale, l'écrasante majorité des produits et articles qui y sont étalés sont d'origine étrangère. En réalité, le consommateur guinéen dépense pour faire tourner les unités industrielles situées à des milliers de kilomètres de lui. Ce constat confirme en quelques mots le déficit de notre balance commerciale et montre à quel point nous ne sommes pas compétitifs, alors que nous avons un extraordinaire potentiel pour l'être.

Malgré la chance d'avoir des terres fertiles et favorables à l'essor des activités agricoles, nous sommes un gros importateur du riz et d'autres denrées de première nécessité. Un pays comme le Qatar qui n'a pas cette chance se donne les moyens d'acheter à l'étranger des domaines agricoles pour satisfaire ses besoins.

Malgré la chance d'avoir un patrimoine culturel riche et varié, nous sommes de grands consommateurs de produits culturels étrangers. L'industrie cinématographique nigériane exerce aujourd'hui une influence certaine sur notre société. Elle tend à remodeler nos façons de danser, de nous habiller, et même de penser la vie en couple. Malgré la chance d'avoir aussi des sites touristiques inédits, les touristes étrangers ne se bousculent pas à nos portes pour apporter des devises dont nous avons tant besoin.

Bref, notre potentiel agricole, touristique et culturel attend impatiemment d'être valorisé. Pour cela, il nous faut des dirigeants visionnaires et agiles pour relancer notre machine de production nationale afin d'assurer une présence dominante des biens et services d'origine guinéenne sur notre marché.

Il y a de cela quelques décennies, nos gouvernants ont été incapables d'assurer une pérennité aux entreprises qui devaient être notre fierté nationale comme la Sotelgui. Dans ces deux cas, la machine a arrêté de tourner, jetant dans la rue des milliers d'employés.

Le vent de la déréglementation des monopoles publics qui a soufflé dans les années 80 notamment dans les domaines du transport, de l'énergie, et des télécommunications avait conduit les États libéraux à redéfinir leurs rôles sur ces marchés nouvellement ouverts à la concurrence. Ainsi, les entités politiques qui

définissent les politiques publiques se sont distinguées de celles qui s'occupent de leur mise en œuvre. Les structures publiques opérationnelles en charge de la cette mise en œuvre ont généralement pris la forme d'une société publique qui s'est retrouvée sur le même terrain que le secteur privé. Afin de réguler la concurrence entre les entreprises (publiques et privées), les États ont mis en place des Autorités Administratives Indépendantes dotées d'importants pouvoirs d'édiction des normes, de régulation et de sanction.

Une raison prépondérante de l'échec de la Sotelgui (Société des Télécommunications de Guinée) par exemple, pour ne citer que celle-ci, vient du fait que l'État avait mélangé son vrai rôle d'entité d'émission de politiques publiques en matière de télécommunication et celui d'entité de gestion commerciale qui revenait exclusivement à la société. Bref, l'ingérence du politique dans le commercial a provoqué la disparition de cette société.

On ne peut pas gérer aujourd'hui et demain nos grandes entreprises publiques comme on le faisait hier dans la méconnaissance de l'esprit de rentabilité et d'amélioration continue de la qualité des services rendus. Alors que les approches sont restées statiques, le marché, lui, est entre-temps devenu hautement concurrentiel. Il nous faut de nouveaux gestionnaires publics capables de faire une alliance intelligente entre l'impératif d'assurer un service public de qualité et l'impératif d'assurer sa rentabilité, condition de survie sur un marché désormais ouvert.

3.1.1.1.12 Le modèle environnemental qu'il nous faut

Chaque pays est soumis à des degrés divers à une tension entre la réalisation des activités qui convergent vers son développement économique et la protection de son environnement. La Guinée n'échappe pas à cette tension. On constate que le développement du transport, l'exploitation des mines et des forêts, prennent de plus en plus le dessus sur le respect de nos cadres de vie, de notre histoire et de notre environnement. La révolte fréquente des populations dans les zones d'exploitation des mines par exemple est le résultat du mauvais arbitrage fait entre l'impératif d'exploiter les ressources pour des fins économiques et l'impératif de protéger l'environnement et la vie sociale des populations locales.

Le grand défi que l'État doit relever consiste à concilier progrès économique, progrès social et protection de l'environnement. Il s'agit là des trois piliers qui composent le développement durable. Agir ainsi, est le meilleur moyen d'apaiser sinon de gérer sans heurts les tensions entre des objectifs souvent contradictoires. En réalité, il ne s'agit ni d'être un partisan fanatique d'un environnement intouchable ou l'ardent défenseur d'un productivisme économique sans limite. Il s'agit de placer le guinéen au cœur du développement. Que la recherche légitime de la croissance économique ne se fasse pas au détriment de son environnement et de son cadre de vie.

Au final, la libération de nos énergies enfouies et insoupçonnées pour enfin donner le meilleur de nous-mêmes, la valorisation du niveau de notre éducation pour faire nous des citoyens modèles, capables d'inventer la richesse et les opportunités, la promotion de l'entreprenariat guinéen à travers des entreprises phares et conquérantes, la création d'un modèle environnemental responsable qui rendra nos héritiers fiers de l'héritage que nous allons les léguer, sont en réalité les défis qui n'ont jamais été relevés par nos gouvernants successifs. Il est temps qu'une nouvelle génération dynamique et ambitieuse le fasse maintenant pour faire de nous une nation exemplaire qui montre la voie en Afrique.

3.1.1.1.13 Repenser l'État à travers un projet constitutionnel novateur

La démocratie est un système de gouvernance qui fait la part belle au « démon », le peuple. Il n'y a pas un modèle unique en démocratie, il y a plutôt des variantes qui tiennent compte de l'histoire, de la géographie et de tout une foule de particularités propres à chaque État.

On a ainsi des régimes parlementaires, présidentiels et semi-présidentiels qui s'appliquent à des États fédéraux ou unitaires, grands ou petits. C'est à chaque État de trouver sa voie. Cette diversité a pourtant un socle commun : la prééminence de l'Etat de droit, le respect de la volonté du plus grand nombre, la protection des minorités, la défense de la dignité humaine, l'abolition des discriminations injustifiées, la pluralité des courants de pensée, et l'égalité des chances pour tous.

Les États dans le monde ne sont pas logés à la même enseigne en ce qui concerne leur adaptation à ce socle commun. Si certains sont à un stade avancé, les autres sont à un stade intermédiaire et d'autres encore à un stade primaire. En ce qui

concerne la Guinée, elle est à un stade primaire par rapport à son adaptation au socle démocratique commun. Il existe encore dans ce pays, de nombreux blocages sociaux, la persistance d'une mentalité autocratique, un passé et un présent autoritaire, le mauvais usage des différences entre les composantes culturelles de la nation et une intériorisation insuffisante de la culture démocratique.

En tirant les leçons des effets néfastes du centralisme exécutif sur l'unité nationale et l'accaparement richesses nationales par des clans constitués, la nouvelle construction constitutionnelle doit mettre fin au surdimensionnement du pouvoir exécutif par rapport aux autres pouvoirs constitutionnels, et procéder à un partage plus équilibré de pouvoirs entre l'autorité centrale et les autorités régionales, qui doivent connaître une montée en puissance dans le cadre d'une réforme constitutionnelle.

3.1.1.1.14 Mettre fin au surdimensionnement du pouvoir exécutif

La suprématie du pouvoir exécutif dans le dispositif constitutionnel est intenable. Il est à la base de deux problèmes majeurs, source de nos malheurs. Le premier est l'accès prioritaire et exclusif des dirigeants aux produits des richesses de la nation, au détriment du reste de la population. Le second, conséquence du premier, est la convoitise meurtrière de la fonction présidentielle avec son corollaire de confrontations à caractère ethnique. En effet, selon le dispositif constitutionnel guinéen, le président guinéen est plus fort en Guinée que ne l'est le président américain aux Etats Unis d'Amérique, pays pourtant réputé pour son présidentialisme prononcé. La fin de cette suprématie présidentielle passe par deux axes.

Le premier est la limitation de la durée du mandat présidentiel. Fixé dans la constitution de 2020 à 6 ans, ce mandat doit être réduit à une durée raisonnable pour être en phase avec une tendance mondiale en la matière. La France et le Sénégal à l'issue de différentes révisions constitutionnelles ont ramené à 5 ans, cette durée qui était de 7 ans. Aux USA, la durée est de 4 ans, alors que le président américain, outre ses défis nationaux a d'autres défis planétaires à relever.

Le second axe, est la limitation du nombre de renouvellement du mandat présidentiel. Au préalable, il faut observer que dans certains pays à forte tradition démocratique (le Royaume Uni, le Canada, l'Australie, l'Allemagne), il n'y a pas de

limite au renouvellement du mandat du chef de l'exécutif. Celui-ci reste en place en autant de fois qu'il bénéficie de la confiance de son peuple à travers un vote démocratique libre et transparent. Mais dans les pays à faible ancrage démocratique comme la Guinée, le renouvellement plus de deux fois du mandat présidentiel est source d'interminables problèmes. Aux yeux d'un grand nombre, le coup de force de l'armée, ayant mis à l'écart le président Alpha Condé, trouve sa légitimité dans la persistance de ce dernier de vouloir un troisième mandat. Il est plus que jamais nécessaire en Guinée de tirer les leçons et de limiter strictement à deux, le nombre de mandat qu'un président est en droit de briguer.

3.1.1.1.15 Répartir les compétences entre l'autorité centrale et les autorités régionales

La concentration des pouvoirs au niveau de l'autorité centrale a toujours été source d'abus. De plus, il ne prend pas en compte la diversité socioculturelle de la Guinée. Ainsi, la déconstruction du centralisme exécutif doit permettre de réaliser un partage équilibré de pouvoirs entre l'autorité centrale et les autorités régionales élues. L'exécutif central doit donc se concentrer sur les missions régaliennes de l'Etat : la justice, la défense, la diplomatie, etc.

En ce qui concerne les pouvoirs exécutifs régionaux, ils doivent être dotés de l'autonomie nécessaire pour développer économiquement leurs territoires, à travers notamment la maîtrise des richesses qui s'y trouvent. Dans ce schéma institutionnel, où l'exécutif central est plus une entité de régulation qu'une entité d'intervention dans tous les domaines, on assistera mécaniquement à une réduction drastique de l'intérêt pour les fonctions de l'exécutif central et à regain d'intérêt pour les fonctions exécutives régionales, plus proches des réalités socio-économiques des populations.

Cette répartition de compétences entre le pouvoir central et les pouvoirs régionaux suscite légitimement de nombreuses questions sur la distribution des produits des richesses nationales, notamment celles du sol et du sous-sol. Ceci à raison du fait qu'il y a entre les différentes régions du pays, une disparité du point de vue de dotation en ressources naturelles. Cette inégalité « naturelle » est en principe corrigée par la mise en place en place d'un système de péréquation comme cela existe dans d'autres pays. Ce système donne à l'autorité centrale, le pouvoir de

transférer vers les régions moins dotées, les richesses produites par les régions dotées. Le but final étant de favoriser le développement harmonieux de l'ensemble du pays et d'éviter la disparité entre les régions.

Pour terminer, la répartition de compétences entre l'exécutif central et les exécutifs régionaux, tous élus, doit trouver sa traduction dans la composition d'une assemblée nationale bicamérale, composée de deux chambres : une chambre haute qui représente la population guinéenne dans son ensemble, et une chambre haute qui représente égalitairement les régions du pays.

3.1.1.1.16 Propulser notre diplomatie

En matière de diplomatie, nous devons rompre avec le présentéisme à l'international, une figuration qui ne change pas grand-chose à la vie du guinéen lambda. Notre diplomatie ne doit plus se réduire en une sorte d'activité touristique réservée à quelques privilégiés, plus soucieux de leur confort personnel que celui de la nation tout entière. Notre diplomatie doit changer de philosophie, être proactive et se mettre au service de nos intérêts. C'est pourquoi elle doit être refondée sur trois piliers: notre prospérité, notre sécurité et nos idéaux.

3.1.1.1.17 Créer notre prospérité

La Guinée est citée parmi les pays les plus riches du monde, compte tenu de la quantité et de la qualité de ses ressources naturelles. Nous sommes riches et la richesse doit en principe profiter à son détenteur, ce qui n'est pas le cas. Notre action diplomatique doit être orientée vers la conclusion et la revue d'accords bilatéraux et multilatéraux d'investissements dans le but de promouvoir nos intérêts économiques et commerciaux. Mais la condition essentielle pour déployer de manière profitable à nos concitoyens cette diplomatie économique, consiste à nous rendre plus compétitif sur le marché sous régional, régional et international. Ce qui n'est pas encore le cas, car notre capacité de production est notoirement faible, les usines ne poussent pas dans les périphéries de nos villes. En réalité, nous sommes plus un pays importateur qu'exportateur des biens et services. Pour donner un contenu concret à notre diplomatie économique, notre plus grand défi est d'augmenter notre capacité de pénétration des marchés extérieurs. Pour y parvenir, il faudrait faire de notre pays, le

grand atelier de fabriques du continent, destiner ses terres fertiles à l'agriculture et y qualifier l'enseignement à la fois professionnel et universitaire. Outre la compétitivité de l'économie nationale pour l'amélioration du bien-être collectif, notre action diplomatique devrait être jugée par sa capacité de drainer vers la destination Guinée, une foule de touristes prête à débourser pour son plaisir de découvrir notre paysage et notre diversité culturelle. Pour relever ce défi, source de notre prospérité, il faudrait alors valoriser le riche potentiel touristique du pays.

Face aux grandes puissances de ce monde, la Guinée, peut et doit jouer un rôle déterminant pour inciter les Etats africains à avoir une stratégie commune et concertée. En Europe, c'est une approche multilatérale qui a été utilisée avec le Canada pour conclure en 2016 l'Accord de libre-échange avec le Canada. L'Union européenne utilise la même approche dans le cadre de la négociation d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement avec les Etats unis d'Amérique. Ces exemples montrent à suffisance que l'approche multilatérale est la voie la plus indiquée pour la sauvegarde des intérêts des nations face à des acteurs tentaculaires. En Afrique l'adoption d'une approche multilatérale dans l'élaboration d'une stratégie commune face aux partenaires stratégiques est plus que nécessaire.

3.1.1.1.18 Veiller sur notre sécurité

L'analyse croisée du contexte régional et local laisse penser qu'il pourrait exister une menace indirecte à laquelle il convient de faire face dès maintenant pour parer à toute éventualité. En effet, la présence des djihadistes musulmans dans le sahel devrait nous alerter en tant que guinéens. D'un point de vue sécuritaire, il est de notre intérêt que la sécurité soit renforcée dans cette zone pour ne pas qu'elle se répande dans le golfe de guinée. Notre action diplomatique doit pleinement jouer son rôle dans le cadre de la protection de la nation contre toutes formes de menaces. Les menaces étant de plus en plus transfrontières, notre action diplomatique doit être orientée vers la prévention et l'action sur le terrain. Dans le cadre de la prévention, il s'agira de renforcer notre capacité de renseignement, d'analyse et d'évaluation des menaces, d'intensifier la coopération avec les services de renseignement des autres pays de la sous-région et du monde, d'assécher les sources de financement des organisations suspectes, et de mener une lutte ardue contre l'exclusion sociale, responsable de frustrations au plan national. Pour assurer notre sécurité, la seule

prévention ne suffit pas. Nous devons renforcer la capacité de notre armée à lutter sur le terrain contre toutes formes d'agression.

3.1.1.1.19 Rester fidèle à nos idéaux

Nos idéaux traduisent notre identité et les valeurs auxquelles nous acceptons d'adhérer volontairement. Ces idéaux doivent trouver un écho retentissant dans nos relations avec le monde extérieur. La Guinée est avant tout un pays africain et en tant que tel, elle doit porter partout où elle se trouve la voix d'une Afrique libre et unie. Dans les années 60 et 70, elle l'avait fait en prenant la défense des peuples opprimés du continent. Aujourd'hui encore, elle doit porter sa vocation africaine en étant en première ligne sur le renforcement de la coopération sous régionale et régionale. Et doit prendre au travers des initiatives diplomatiques fortes, la tête des pays qui se battent pour la représentation du continent au sein du conseil de sécurité des nations unies, instance suprême de prises de décisions dans le monde. La diplomatie guinéenne doit refléter son attachement à la démocratie et au respect des droits humains, surtout en Afrique où ces valeurs sont violées. Elle doit non seulement donner l'exemple mais condamner sans réserve toutes formes d'atteintes à ces valeurs au sein des institutions appropriées à cet effet. Elle doit également avoir une diplomatie environnementale en s'engageant à respecter les normes relatives à l'environnement.

4 CONCLUSION

Tout au long de cette contribution, nous avons essayé de mettre en évidence le manque de l'esprit patriotique comme étant la principale source de notre retard. Sinon, comment comprendre en Guinée, que l'écrasante majorité de la population guinéenne baigne encore dans la pauvreté, alors que le pays est cité parmi les plus riches en Afrique, compte tenu notamment de ses innombrables atouts sur le plan minier, faunique, floristique et hydrique.

La construction d'un esprit patriotique pour servir la nation guinéenne dans son ensemble est un des plus importants défis qu'il convient aujourd'hui de relever individuellement et collectivement pour se mettre définitivement sur le chemin de l'espérance. Cet esprit patriotique ne peut émerger que si l'Etat est juste et joue pleinement le rôle qui est le sien. Or, dans le cas de la Guinée, l'Etat n'est ni juste, ni équitable. Il a divisé et instrumentalisé les populations. Les serviteurs de l'Etat, ont dressé les gens, les uns contre les autres, pour leurs intérêts égoïstes. Les partis politiques n'ont pas échappé non plus à cette dérive.

Pour construire un esprit patriotique qui transcende nos différences, il convient de construire en Guinée, un modèle étatique inclusif, démocratique et respectueux des droits humains à travers une nouvelle constitution.

.